

**VILLE DE SAINT-SAUVEUR
CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR
20 AOÛT 2012**

- 1- **Adoption de l'ordre du jour**
- 2- **Parole au public**
- 3- **Approbation des procès-verbaux des assemblées des 16 juillet 2012 et 11 juin 2012**
- 4- **Règlements**
 - 4.1- **Adoption amendement au règlement 370-2012 (370-A-2012)** concernant le colportage dans les rues de Saint-Sauveur pour limiter la cueillette de fonds à des organismes à but non-lucratif de la MRC seulement
 - 4.2- **Avis de motion** : Projet d'amendement au règlement de zonage 222-2008 (222-i-08-2012) lorsqu'un usage de la classe habitation unifamiliale (h1) de structure isolée n'est pas autorisé, un usage de la classe service professionnel et bureau (c1) et commerce de service (c2) peut être implanté sur un lot dérogatoire protégé par droit acquis, et ce, pour toute zone autre que résidentielle
 - 4.3- **Adoption** : Projet d'amendement au règlement de zonage 222-2008 (222-i-08-2012) lorsqu'un usage de la classe habitation unifamiliale (h1) de structure isolée n'est pas autorisé, un usage de la classe service professionnel et bureau (c1) et commerce de service (c2) peut être implanté sur un lot dérogatoire protégé par droit acquis, et ce, pour toute zone autre que résidentielle
- 5- **Administration et Finances**
 - 5.1- **Mandat bureau notaire** pour l'acquisition de la station de pompage d'égout sur le Chemin du Lac dans le secteur du Mont-Habitant
 - 5.2- **Certificat du trésorier** présentant la liste des chèques à émettre
- 6- **Sécurité publique**
- 7- **Travaux publics et génie**
 - 7.1- **Résultat des soumissions pierre hiver 2012-2013** pour l'épandage sur les routes
 - 7.2- **Demande Ministère des Transports** de modifier les cycles de lumière de circulation angle Saint-Denis et Jean-Adam pour établir des priorités
- 8- **Environnement**
- 9- **Urbanisme** (9.1 à 9.14 : *Attendu les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa rencontre du 6 août 2012*)
 - 9.1- 246, chemin du Lac-Millette : « Manoir Saint-Sauveur » Relocalisation d'un stationnement, plan numéro 2012-130
 - 9.2- 22-24, rue Léonard : Galerie, plan numéro 2012-131
 - 9.3- 75, avenue de la Gare, bloc P : « Café Starbuck's » Nouvelle construction, plan numéro 2012-132
 - 9.4- 6, rue Léonard : Agrandissement, plan numéro 2012-133
 - 9.5- 149, rue Principale : « Donovan Experts » Rénovation extérieure, plan numéro 2012-134
 - 9.6- 339, rue Principale : « Restaurant Maestro » Nouvelle construction, plan numéro 2012-135

- 9.7- 28, avenue de la Gare, local 201 : « MedicFlorid » Enseignes à plat et projetante, plan numéro 2012-136
- 9.8- 105 D, avenue Guindon : « Entrepôt Nike » Enseigne à plat, plan numéro 2012-137
- 9.9- 200, rue Principale, local 2 : « Coiffure Passion » Enseigne suspendue, plan numéro 2012-138
- 9.10- Lotissement Chemin du Lac-des-Chats : Lots 471-16 et 472-9, plan numéro 2012-139
- 9.11- Lotissement Côte Saint-Gabriel : Lots 3 431 426 et 5 102 216 à 5 102 219, plan numéro 2012-140
- 9.12- Dérogation mineure accord de principe 25, chemin des Hirondelles : Plan numéro 2012-141
- 9.13- Dérogation mineure refusé Chemin Briffett : Plan numéro 2012-142
- 9.14- Dérogation mineure accord de principe 111, avenue de Châteaufort : Plan numéro 2012-143
- 9.15- **Installations septiques défectueuses** 100 chemin des Opales
- 9.16- **Achat d'une case de stationnement par le 279 Principale**
- 9.17- **Dépôt** et présentation des statistiques de construction au 31 juillet 2012
- 10- Vie Communautaire**
- 11- Ressources Humaines**
- 11.1- **Engagement directeur des ressources humaines**
- 11.2- **Mise à jour de la politique de la ville concernant les conditions de travail des employés cadres** pour y inclure le poste de directeur des ressources humaines
- 12- Correspondance**
- 12.1- **Tournoi de golf de Saint-Adolphe-D'Howard:** Comme par les années passées, la Ville se procure un (1) billet à titre de soutien aux organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Adolphe-D'Howard
- 13- Points nouveaux**
- 13.1- **Octroi de contrat pour le déboisement du terrain** acquis par la Ville voisin de l'écocentre
- 14- Parole au public**
- 15- Levée de l'assemblée**